

AJ/27

SERVICE DE LIQUIDATION DE LA FLOTTE COMMERCIALE D'ÉTAT

Intitulé : LIQUIDATION DE LA FLOTTE COMMERCIALE D'ÉTAT.

Niveau de classement : fonds.

Dates extrêmes : 1921- 1937.

Importance matérielle : 70 m.l. env. (235 articles env.).

Conditions d'accès : librement communicable, sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents.

Noms des producteurs :

Service de liquidation de la flotte commerciale d'État, Service d'apurement des comptes spéciaux du Trésor.

Histoire des producteurs :

La loi du 9 août 1921 mettait à la disposition du ministère des Travaux publics, en vue de leur vente, les navires compris dans différents comptes spéciaux : le compte spécial des transports maritimes (loi du 25 mars 1918), le Service du ravitaillement (créé le 8 septembre 1914), le compte spécial des chemins de fer de l'État (ou compte spécial des charbons), la flotte en gérance.

Le Service d'apurement des comptes spéciaux du Trésor, créé par la loi du 1^{er} décembre 1922 et placé sous la tutelle du ministère des Finances, fut chargé d'achever les opérations de liquidation des transports maritimes et de transit maritime par le décret du 20 août 1925.

Histoire de la conservation :

Il semble que ce fonds ait été versé par le ministère des Finances aux Archives nationales en 1947, en même temps que les archives de l'ORI (AJ/24), l'ORA (AJ/25), le Bureau national des charbons (AJ/26) et les dommages de guerre (AJ/28).

Présentation du contenu :

Correspondance générale, dossiers de vente de navires.

Instruments de recherche : Voir l'État des inventaires.

Sources de la notice :

- *Les Archives nationales. État général des fonds*, publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France (tome II), 1978.

- Introduction au répertoire numérique par Joël Surcouf et Alexandre Labat, 1973 et 1990.

Date de la notice : 2009.

Auteurs de la notice : Michèle CONCHON (Brigitte LABAT-POUSSIN, Joël SURCOUF et Alexandre LABAT).

AJ/27/1 à 3.	Législation de la liquidation des dépenses, de la liquidation de la flotte d'État, des assurances maritimes. 1862-1937.
AJ/27/4 à 6.	Service d'apurement des comptes spéciaux du Trésor concernant la marine marchande : correspondance au départ. 1928-1935.
AJ/27/7.	Personnel. Après 1919.
AJ/27/8 à 26.	Réquisition générale de la flotte commerciale et des transports militaires : dossiers des navires, approvisionnement, comptes de location des navires réquisitionnés. 1917-1935.
AJ/27/27 et 28.	Charbons : constitution de stocks de charbons de soute dans les ports d'escale des vapeurs. 1918-1931.

AJ/27/29 à 31.	Comptes de location des navires ex-allemands et ex-austro-hongrois, litige franco-italien. 1919-1926.
AJ/27/32 et 33.	Société « Les Armateurs français ». 1922-1937.
AJ/27/34.	Vente de navires appartenant aux chemins de fer de l'État. 1922-1934.
AJ/27/35.	Navires payables sur dommages de guerre. 1921-1936.
AJ/27/36 à 46.	Navires réglés. 1925-1938.
AJ/27/47 à 48.	Navires de 150 000 tonneaux : ventes.
AJ ²⁷ 49.	Révision des navires vendus. Litiges. 1921-1937
AJ ²⁷ 50 et 51.	Litiges. 1920-1937
Non coté	184 cartons (soit 61 m. l. environ) non classés correspondant à la suite de la liquidation de la flotte commerciale d'État et à la liquidation des stocks constitués par l'État en vue des besoins de guerre.